

# Initiative citoyenne **#onreprendlamain**

Auteurs : Laurent Blondaz, Mouvement Région Savoie  
Jean-François Mattler, Unser Land

## Table des matières

<i>Esprit du document</i> .....	3
<i>Constats</i> .....	4
Les impasses de la fausse démocratie.....	4
La mainmise de la sphère financière. ....	5
Le pouvoir des médias .....	6
Le rôle de la culture .....	7
Une justice à la botte du pouvoir et sans moyens.....	8
Vivre dignement ! Se protéger des dépendances du monde globalisé.....	9
L'identité est une force pour un territoire. ....	10
Quelle solidarité ? .....	10
Quelle Europe ?.....	11
Et l'opposition à ce système? .....	12
<i>Comment sortir de cette réalité ?</i> .....	14
<i>Changer les règles du jeu</i> .....	15
<b>1. Passer de la démocratie représentative à la démocratie semi-directe</b> .....	15
Sans subsidiarité, point de démocratie .....	16
<b>2. Passer du centralisme parisien au fédéralisme</b> .....	17
Des États dans l'État.....	17
<i>Trois urgences pour sécuriser la démocratie</i> .....	19
<b>1. S'affranchir de la dette et du pouvoir financier</b> .....	19
<b>2. Rendre le pouvoir médiatique indépendant et démocratique</b> .....	19
<b>3. Rendre la justice réellement indépendante</b> .....	20
<i>Concrètement, qu'est-ce qui est proposé ?</i> .....	21
<b>Plusieurs niveaux d'engagement possibles</b> .....	22

## ***Esprit du document***

Ce document n'a pas vocation d'être un programme électoral prescriptif, « descendant », à l'image de ceux que les partis politiques ont l'habitude de nous servir. Nous n'avons pas l'intention de refaire le recueil des cinquante promesses du candidat Hollande de 2012. Décrire des mesures « idéales » que nous ne pourrions mettre en place que si nous réussissions les élections avec une large majorité, ce qui ne sera évidemment pas le cas ; ceci serait simplement démagogique.

Le temps où les citoyens faisaient confiance à des « sachants » pour mener leurs affaires arrive au bout d'un cycle. Les citoyens constatent avec tristesse que ce n'est pas l'intérêt général qui prime dans le choix de ceux en qui ils avaient encore confiance ; ce temps est de plus en plus révolu. Désormais, le vote « colère » ou « révolte » constitue le fonds de commerce des partis extrémistes. L'abstention devient majoritaire. Elle marque la résignation d'être confronté à un système auquel on ne croit plus... Les hommes et les partis politiques sont déconsidérés, à trop se servir en oubliant de servir. Aucune solution ne pourra émerger d'un parti politique national.

Les partis régionalistes n'ont jamais cherché le pouvoir pour le pouvoir, car nous pensons qu'un bon pouvoir doit être divisé et proche des citoyens. Nous nous sommes organisés pour défendre l'histoire de nos régions face au roman national français, nos langues face au monolinguisme pathologique de la France, et nos spécificités culturelles et géographiques face au centralisme parisien. Le rôle politique que nous nous donnons n'est pas de décider à la place des citoyens de la « bonne » solution ni d'imposer une multitude de détails technocratiques qui n'auraient une fois de plus de sens qu'au sein des assemblées de « représentants » élus, avec les pleins pouvoirs pour toute la durée de leur mandat.

**Il s'agit en revanche de permettre aux citoyens de se réappropriier les affaires publiques.** Nous souhaitons mettre en place les mécanismes pour que les décisions soient prises au mieux des intérêts publics, selon des schémas démocratiques dans lesquels la souveraineté populaire puisse exercer son contrôle. Il s'agit de donner aux territoires et aux populations le droit de s'organiser efficacement selon leurs besoins et de développer leurs lois et leur gouvernance afin de pouvoir vivre dignement, en se protégeant des multiples dépendances que l'économie globalisée nous apporte. Il s'agit d'organiser une vraie solidarité, entre ces territoires, en refusant que l'un d'entre eux prenne une position centraliste et dominante ; en mettant en place au contraire des règles de coopération fédératives. Ce fonctionnement a été largement éprouvé en Europe dans les pays germaniques et nordiques, et ceci leur apporte stabilité et prospérité.

Nous avons légitimement droit nous aussi à la démocratie, à une certaine autonomie des territoires, et à une cohésion fédérale que nous développons dans ce document.

Ce que nous voulons à terme, c'est devenir les porteurs d'un nouvel espoir et d'une nouvelle confiance dans le politique, à travers un schéma « horizontal » dans lequel les citoyens sont réellement au cœur des décisions qui les concernent.

Les auteurs de cette initiative sont originaires de Savoie et d'Alsace, deux régions limitrophes de la Suisse. Tous deux connaissent bien ce pays et sont particulièrement bien placés pour mesurer le fossé démocratique qui existe entre la Suisse et la France.

***D'où l'idée de cette initiative citoyenne pour reprendre la main !***

# Constats

## Les impasses de la fausse démocratie

On le constate au quotidien, le mot « démocratie » est de plus en plus galvaudé en France et dans certains pays d'Europe. On a pu le voir avec le vote sur la constitution européenne : quand les citoyens qui voulaient d'une Europe démocratique, proche des citoyens, synonyme de liberté et de paix on dit « non » à l'Europe technocratique qui leur avait été proposée, l'exécutif n'a eu aucun problème pour dire « oui » à leur place et imposer ce qui a été refusé.

La caste politique, tenante d'un régime central qui décide de tout, tente d'immiscer dans les esprits de nos concitoyens l'idée malsaine que « Lorsque tout va mal, rien ne vaut un bon régime autoritaire ! ». Il serait ainsi vertueux de limiter le nombre d'élus, de tout (re) centraliser et de technocratiser les administrations. Mégarégions, métropoles, agglomérations démesurées, fusions à profusion... cette dérive, nous la vivons pleinement au fil des réformes institutionnelles dessinées par la droite comme par la gauche depuis plus d'une dizaine d'années.

Bien au contraire, les défaillances de la démocratie nous coûtent cher, extrêmement cher. Les grands ou petits projets inutiles se multiplient, sur fond de gabegies associées souvent à d'obscurs partenariats publics-privés, favorisant des potentats, sans que le citoyen ne puisse s'y opposer.

La démocratie « directe » ou « participative » est souvent présentée en France comme un doux rêve de quelques utopistes. Les référendums seraient dangereux... (pour qui ?), la démocratie directe, c'est bon pour un petit pays comme la Suisse, mais pas dans un grand pays comme la France (ah bon ? Et la subsidiarité ?). Les électeurs se perdraient à aller voter tous les dimanches. Pourtant ce modèle existe bel et bien dans les pays germaniques et scandinaves. Il est efficace et apporte à ces pays de la stabilité et un certain bien-être, car les besoins des citoyens y sont bien mieux considérés. L'activité citoyenne y est riche. Les débats sont nombreux. Nous pensons qu'il ne peut y avoir de démocratie sans participation populaire. Le régime « représentatif » qui est en vigueur en France se rapporte donc bien plus au modèle d'une aristocratie républicaine, que d'une véritable démocratie.

C'est d'ailleurs ce que le philosophe genevois Jean-Jacques Rousseau exprime dans le Contrat social au sujet de la démocratie : « La souveraineté ne peut être représentée. [...] Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. »

Et s'il n'y avait que les élus ! Hélas, la France est paralysée par tout le système des hauts-fonctionnaires (énarques) qui verrouille le pouvoir, au point, souvent, de s'imposer aux élus<sup>1</sup>. On en arrive donc à cette omniprésence d'un état de plus en plus centralisé, que décrivait si bien Tocqueville : « L'État s'établit davantage tous les jours, à côté, autour, au-dessus de chaque individu pour l'assister, le conseiller et le contraindre ». Aujourd'hui, tout le pouvoir de la France est concentré dans un cercle qui rayonne de 3 kilomètres autour de la tour Eiffel !

---

<sup>1</sup> Lire *le Mal français* d'Alain Peyrefitte.

## La mainmise de la sphère financière.

« Donnez-moi le pouvoir de créer la monnaie et je me moque de qui fait les lois ! »  
Mayer Amshel Rothschild - fondateur de la banque Rothschild.

En France, la dette publique est de 33 000 € par habitant<sup>2</sup>, soit 132 000 € pour une famille avec deux enfants ! La mainmise de la sphère financière sur le politique a généré un surendettement qui remet en cause la pérennité même de toutes nos affaires publiques.

Plus personne n'est dupe de cette corruption qui s'est installée au plus haut de l'État français, ainsi que dans d'autres États européens, mais aussi au plus haut de la Commission européenne. Combien d'inspecteurs des finances<sup>3</sup> se sont mis à disposition de grandes entreprises qu'ils étaient chargés de contrôler ? Peut-on encore dire que l'intérêt public est la première préoccupation d'un gouvernement, lorsque le chef d'État est lui-même issu d'une grande banque internationale d'affaires<sup>4</sup> ? Surtout lorsque les présomptions de financement des campagnes électorales par ces mêmes banques s'avèrent vérifiées ? L'Euro, plus qu'une monnaie commune, symbolise aujourd'hui la soumission des États par la dette et le renoncement aux destinées de l'économie : le pouvoir de la création monétaire et le droit de seigneurage<sup>5</sup> qui lui est lié a été abandonné aux banques commerciales ! Désormais, nous devons payer notre impôt aux banquiers, véritables Seigneurs tout puissants.

Comment nous sommes-nous laissé emporter dans un carcan de dispositions réglementaires pernicieuses nous condamnant à une recherche perpétuelle de croissance, au rendement à tout prix et sur tout, y compris ce qui devrait relever de l'humanité (santé, vieillesse, handicap, etc.), à l'exploitation sans retenue des ressources de la planète, à la revente du patrimoine et des services publics ?

---

<sup>2</sup> Chiffres 2017

<sup>3</sup> « D'après cette enquête, sur les 333 inspecteurs ainsi recensés, 55 % travaillent ou ont travaillé dans le secteur privé et 34 % (soit 115 d'entre eux) ont exercé dans le secteur bancaire à un moment de leur carrière. Près de la moitié de ceux qui sont passés par le secteur privé reviennent dans le secteur public. »

Source : <https://www.alternatives-economiques.fr/hauts-fonctionnaires-preferent-prive/00079448>

On pourra consulter aussi le site <https://www.pantouflewatch.org/>, qui met en avant des situations très inquiétantes pour la démocratie.

<sup>4</sup> Citons les cas bien connus des présidents de la République française Georges Pompidou et Emmanuel Macron, provenant de Rothschild. Georges Pompidou, par la loi dite « loi Rothschild » du 3 janvier 1973, a obligé l'État à emprunter aux banques privées avec intérêts et non plus à la banque centrale sans intérêts. Citons aussi plusieurs présidents de la commission européenne, anciens ou futurs collaborateurs de la banque américaine Goldman Sachs : Romano Prodi, de 1999 à 2004, puis Manuel Barroso de 2004 à 2014, c'est le cas encore de Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE) depuis 2011. L'actuel président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, est, lui, personnellement mis en cause dans l'affaire « Luxembourg Leaks » qui révèle de manière détaillée l'organisation de l'exil fiscal de plus de 1 000 entreprises avec l'approbation de l'administration luxembourgeoise.

<sup>5</sup> Le seigneurage est l'avantage financier direct qui découle, pour l'émetteur, de l'émission d'une monnaie. Dans le cas de la monnaie fiduciaire, émise seulement par les banques centrales, il est égal au montant émis, moins ses coûts de fabrication, de mise en circulation et d'entretien (remplacement des espèces usagées). S'ajoutent à ce revenu les intérêts de refinancement du système bancaire par l'institut d'émission.

Dans le cas de la monnaie scripturale, ce sont les banques de second rang (banques commerciales) qui, ayant seules le privilège d'émettre cette monnaie sous forme de crédits, bénéficient de l'avantage financier du seigneurage. Il est égal à la différence entre le coût de la gestion des comptes chèques et le taux d'intérêt de refinancement auprès de la banque centrale.

Aujourd'hui, la majorité des individus et, encore plus inquiétant, les parlementaires et même des directeurs d'agences bancaires ou des économistes, ignorent les fondamentaux de la monnaie. Cette thématique est pour ainsi dire inexistante dans le cursus académique. On trouve dans les bibliothèques universitaires une très grande quantité de livres sur les cycles économiques — une conséquence des politiques monétaires débridées — et si peu sur les principes d'une monnaie saine et honnête — prônée par les économistes de l'École autrichienne d'Économie tels Ludwig Von Mises, Murray Rothbard, Maurice Allais (pourtant prix Nobel d'économie) et bien d'autres.

Ces économistes ont démontré qu'il existe d'autres solutions. Comment donc ont fait nos aïeux, au sortir de la guerre, pour rebâtir la France sans un franc de dette ? Contrairement à une idée largement répandue (on se demande par qui ?), ce ne sont pas les états qui ont abusé de la planche à billets, mais bel et bien les banques commerciales. Toutes les crises financières de l'histoire, sans exception, leur sont imputables !

Le citoyen est en train de devenir esclave corvéable et contribuable au service d'une caste de nantis, dans la plus grande opacité sans qu'il ne puisse jusqu'à présent infléchir cette tendance asservissante qu'il y a urgence à inverser !

## Le pouvoir des médias

« *Celui qui contrôle l'information* contrôle le monde. » Est-il possible de parler de démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle sans considérer ce « quatrième pouvoir » ?

On entend souvent dire que les Français ont la chance de posséder la liberté d'expression : on peut effectivement dire ce que l'on veut sur quiconque tant que cela n'entre pas dans la diffamation ou la calomnie. C'est un fait. La liberté d'opinion et d'expression, objet de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme est un droit fondamental relativement bien établi en France.

En revanche, la mainmise du pouvoir exécutif sur le CSA, la possession des médias et organismes de sondage par le monde industrialo-financier font que les Français sont très loin de disposer de l'équité d'expression. Qui n'a jamais fait l'expérience de censures, ou à minima de non prise en compte de communication, de la part d'une presse locale ou nationale très souvent contrôlée soit par l'État central, soit par de grands potentats privés. Les idées nouvelles, la diversité de pensée, tout cela est confiné afin que le pouvoir demeure dans les mains des groupes politiques faisant allégeance à l'oligarchie nationale s'exerçant depuis Paris.

Aujourd'hui le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) est chargé en France de superviser une partie des médias (TV, Radio). Son président est directement nommé par le président de la République. À son tour le CSA est chargé de nommer les présidents des différentes entreprises publiques de l'audiovisuel : France Télévision, Radio France... Il n'y a donc aucunement indépendance de ce pouvoir. Son organisation, et la disposition des locaux du CSA dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, tout autant que des chaînes précitées font une fois de plus que ces institutions publiques s'insèrent pleinement dans la sphère centraliste et jacobine de l'oligarchie française. Le CSA est aussi chargé de l'attribution de fréquences radio, et du droit de diffusion télévisuelle. On imagine bien que ces choix sont inévitablement soumis à des considérations politiques.

Selon un rapport de l'Assemblée nationale, les finances publiques consacrées à l'audiovisuel public s'élèvent en 2013 à 3,7 milliards d'euros<sup>6</sup>. Cette même, année la part

---

<sup>6</sup> <http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/budget/plf2018/a0274-tIII.pdf>

consacrée au réseau régional de France 3 est de 419 millions d'Euros<sup>7</sup>, soit seulement 11 % du budget. Le Budget dédié à une communication européenne (Arte) représente 8 %. Les 80 % restant correspondent à la communication nationale. Certes, l'audiovisuel public ne représente que 30 % du chiffre d'affaires global, et il semble que la répartition entre médias privés nationaux et régionaux ne soit guère différente, bien que nous n'ayons pas trouvé de statistiques. Une fois de plus, on ne peut que constater que Paris fait main basse sur l'audiovisuel. Les « provinciaux » n'ont que les miettes pour développer une activité médiatique régionale, faire vivre des débats, impliquer les populations dans les questions de vie locale. Quant aux médias privés et organismes de sondage, leur concentration entre si peu de mains est très bien décrite dans le rapport de l'association *Reporters sans frontière : si la presse est globalement libre et plutôt bien protégée par la loi, le paysage médiatique français est largement dominé par de grands groupes industriels dont les intérêts se trouvent dans d'autres secteurs. Cette situation entraîne des conflits qui font peser une menace sur l'indépendance éditoriale...*<sup>8</sup>

Néanmoins, cette analyse des médias ne serait pas complète sans considérer l'impact des nouvelles technologies de l'information dans la diffusion de l'information. Certes, la question du contrôle des données personnelles génère des inquiétudes parfaitement fondées, tout autant que la situation monopolistique inédite des GAFAs, qui fait craindre l'avènement d'une nouvelle oligarchie mondiale. Cependant, les réseaux sociaux, l'ouverture internationale de l'internet ne sont-ils pas en même temps un pas en avant démocratique incontestable ? Ils donnent aux citoyens des moyens très efficaces de rechercher, partager et diffuser l'information. Pour reprendre l'expression du philosophe Bernard Stigler, les nouvelles technologies sont un « Pharmakon », c'est-à-dire, à la fois drogue et remède. Nous sommes entrés dans cette nouvelle ère du numérique. Souhaitons qu'elle soit globalement favorable au progrès humain !

## Le rôle de la culture

La culture est bien plus qu'un ensemble d'activités artistiques faites pour divertir ou apporter un peu d'esthétique dans notre vie. Dans son autre acceptation, le mot « culture » désigne l'ensemble des réflexes de pensées qui distinguent et cimentent un peuple. On dit de la population d'un autre pays qu'elle ne réagit pas de la même manière parce qu'elle n'a pas la même « culture ».

La France et l'Europe sont de grands territoires rassemblant diverses cultures, chacune ayant développé ses richesses et sa manière d'appréhender les affaires communes de son territoire ou dans sa communauté. Par une politique assimilationniste permanente, la France jacobine a toujours œuvré pour effacer ces différences, et ainsi empêcher chaque territoire de penser par soi-même.

Nous avons parlé précédemment de la manipulation de masse à travers les médias. Celle-ci s'exerce aussi très profondément à travers une pression culturelle scrupuleusement orientée. La politique d'éducation en France est nationale, alors qu'elle est laissée à l'entière initiative des « länder » ou « cantons » dans des pays fédéraux tels que l'Allemagne ou la Suisse. La France dispose en effet d'un ministère de « l'éducation nationale », ce qui serait inconcevable pour nos voisins germaniques. Le fait est que ce

---

<sup>7</sup> France 3 en 10 chiffres surprenants : <http://www.ozap.com/actu/france-3-en-10-chiffres/454069>

<sup>8</sup> Reporter sans frontière. La France est située en 33<sup>ème</sup> position au Classement mondial de la liberté de la presse 2018 <https://rsf.org/fr/france>

ministère gère un million cent mille employés<sup>9</sup> et douze millions huit cent mille élèves selon un fonctionnement très centralisé. Il est réputé ingérable, kafkaïen dans son organisation, générant selon les enquêtes internationales des résultats scolaires très médiocres et menant les jeunes à un taux de chômage dépassant les 20 %. Pourtant, la régionalisation de l'éducation semble inimaginable en France aujourd'hui, tant cette question est systématiquement évacuée de tout débat public. Ce ministère « mammoth » demeure l'outil privilégié de l'élite nationale pour asseoir son pouvoir sur l'ensemble des territoires métropolitains et d'outre-mer. On y enseigne une histoire de France, dont il est désormais de plus en plus admis, y compris dans les milieux universitaires, qu'elle n'est qu'un tissu de mythes jonchés de faits avérés et de troublantes omissions. Il s'agit d'asseoir l'unité et l'orgueil national, au mépris de la diversité et de l'humilité.

Un autre ministère est fortement contestable et participe fortement à la manipulation des esprits : le « ministère de la Culture ». Il y aurait donc en France une et une seule culture qui mériterait d'être promue par les financements publics d'État ? Et pourquoi pas un ministère des cultures ? Sur 7,9 milliards du budget annuel de fonctionnement de ce ministère, moins de 10 % sont redistribués aux régions<sup>10</sup>. L'activité culturelle profite pleinement à Paris, c'est ainsi que 52 % des 690 000 employés du domaine de la culture en France sont implantés en Île-de-France, dont 29 % à Paris intra-muros<sup>11</sup>.

La diffusion des idées. L'élargissement des débats dans les territoires nécessite donc un accès plus équitable aux médias, une meilleure répartition de ceux-ci sur le territoire, mais aussi à une réappropriation des moyens publics alloués aux initiatives culturelles.

## Une justice à la botte du pouvoir et sans moyens

Au moment de sa prise de fonction en 2016, Jean-Jacques Urvoas, ministre de la Justice, disait, dans un article du Figaro<sup>12</sup> : « que son ministère se trouvait « en permanence au bord de l'embolie », rajoutant : « Depuis que je pousse la porte des juridictions, je dis plutôt qu'elle est sinistrée, en état d'urgence absolue comme disent les médecins » et il donne des exemples : « la direction de l'administration pénitentiaire a 36 millions d'euros de factures impayées pour des hospitalisations de détenus ». Ou encore, « l'État a une dette de 170 millions d'euros » de frais d'interprètes, de laboratoires d'analyses ADN, d'experts, d'écoutes téléphoniques... « Tous ces prestataires privés sont payés au minimum avec quatre mois de retard », déplore-t-il. Il rajoute : « Je connais même un tribunal où on n'imprime plus les jugements, parce qu'il n'y a plus d'argent pour les ramettes de papier » ».

Sur l'affaire Fillon qui n'avance pas plus, on peut lire sur le site Explicite<sup>13</sup> : « Le camp Fillon parlera de « 14 policiers à plein temps... » Les concernés doivent en rire encore. Du groupe des premières semaines, il n'en restera très vite plus qu'un ou deux tout au plus. Pression ? Non, zéro pression, pas plus sur cette affaire que sur les autres disent les policiers, mais juste que pendant ce temps-là à l'OCLCFF, on bosse aussi sur

---

<sup>9</sup> L'éducation nationale en chiffres. [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/96/3/depp-enc-2017\\_801963.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2017/96/3/depp-enc-2017_801963.pdf)

<sup>10</sup> Le budget 2016 du Ministère de la Culture et de la Communication <http://www.culture.gouv.fr/Actualites/Infographie-Le-budget-2016-du-Ministere-de-la-Culture-et-de-la-Communication>

<sup>11</sup> INSEE : La culture : une activité capitale. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2675368>

<sup>12</sup> <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/04/03/01016-20160403ARTFIG00027-la-justice-francaise-est-a-bout-de-souffle.php>

<sup>13</sup> <https://www.explicite.info/articles/1053-cest-long-mais-cest-fillon>

la Libye, Google, Bolloré et tellement d'autres. Un manque de moyens qui avait déjà fait râler, il y a un peu plus d'un an, et écrire à leur hiérarchie pour réclamer les moyens de mener de front « les 130 enquêtes principales » en matière financière. »

Quant à la fin du lien hiérarchique entre le Parquet et le garde des Sceaux, réclamé par les deux plus hauts magistrats de France, également présidents du CSM, Bertrand Louvel, premier président de la Cour de cassation, et Jean-Claude Marin, son procureur général. Emmanuel Macron l'a tout simplement refusé avec cette argutie : « Le parquet à la française se doit d'être rattaché à la garde des Sceaux. Qui pourrait assurer la politique pénale en autonomie complète ? À la fin tout doit procéder quelque part de la légitimité du peuple. »

La justice à la française manque donc cruellement de moyens, est soumise à l'exécutif (et pas au peuple, comme l'avance Macron, puisque le peuple est représenté au Parlement). Pas étonnant donc qu'elle pointe en queue de classement des justices européennes<sup>14</sup>.

## **Vivre dignement ! Se protéger des dépendances du monde globalisé.**

Une très grande part de la population est en attente de se sentir plus autonome, moins dépendante des multiples servitudes qui se sont immiscées progressivement au sein de chaque foyer, au gré des évolutions technologiques, mais aussi des décisions technocratiques et réglementaires qui marquent ces dernières décennies.

Au fil des « progrès » qui ont amené le confort dans notre habitation et dans notre vie, des multinationales ont développé des monopoles sur ces services, jusqu'à les éloigner de toute gestion publique. L'eau potable, l'alimentation, l'énergie, l'assainissement, les routes et autoroutes, la gestion de nos déchets, les communications, l'information, les banques et même de plus en plus la santé et la sécurité, tout cela est régi désormais par d'énormes groupes financiers privés difficilement contrôlables. L'usager de ces services incontournables ne se retrouve-t-il pas en situation de totale soumission ?

Loin de prendre en compte les attentes des citoyens, les états signent des accords dits « de nouvelle génération »<sup>15</sup> encore plus inquiétants. En effet, ces nouveaux accords sont négociés dans des conditions très opaques et marquent le recul du pouvoir des États face aux entreprises multinationales. Ainsi, ils ouvrent la possibilité de procès contre les normes européennes, considérées comme protectrices des consommateurs, de leur environnement et de leurs conditions de vie.

Alors que nous sommes en France désormais le pays le plus imposé par des prélèvements obligatoires, quelle marge financière possède encore le citoyen lorsqu'il a par ailleurs payé toutes les charges des services cités précédemment ? Quelle est sa liberté ?

Être autonome, gagner ou regagner en autonomie : sur le plan alimentaire, énergétique, financier, sur les mobilités, les communications, le logement, l'éducation... c'est ce que décrit par exemple le film à grand succès « Demain », qui est un véritable hymne à l'autonomie... même si le scénario ne traite pas vraiment de l'autonomie

---

<sup>14</sup> <https://www.francebleu.fr/emissions/tous-europeens/tous-europeens-du-jeudi-5-mai-2016>

<sup>15</sup> <https://www.touteurope.eu/actualite/ceta-tafta-jefta-qu-est-ce-qu-un-accord-de-libre-echange-nouvelle-generation.html>

politique. Il s'agit quoi qu'il en soit d'un combat contre le centralisme : que ce soit aussi bien le pouvoir étatique, que celui des grandes entreprises parisiennes du CAC 40.

## **L'identité est une force pour un territoire.**

L'identité est une force pour un territoire. Elle rassemble une population, lui donne l'énergie et l'envie pour construire un « vivre ensemble ». Elle lui permet de définir un périmètre démocratique.

Les contradicteurs des régionalistes évoquent sans modération les risques de « repli sur soi » et de « xénophobie ». Rappelons que ces mêmes risques concernent aussi la France. Sa façon d'exacerber sa nationalité et d'imposer sa langue (et son monolinguisme) en niant les langues, les identités et les cultures de ses régions. La recentralisation, au mépris de toute démocratie, par la création de grandes régions dépourvue de sens, sans culture, ni aucune cohérence n'est-il pas aussi le signe d'un repli sur soi, dans un monde globalisé, bien malsain pour la démocratie ?

Dans cette période centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, rappelons-nous combien de morts sont issus de la haine envers l'Allemand que la France avait inculqué à ses enfants ? Et combien d'autres faits de l'histoire de France mériteraient un travail de repentance ?

Pour autant, un territoire a besoin de se reconnaître dans son identité. Il ne s'agit ni de chauvinisme, ni d'arrogance, mais d'assumer le droit d'être soi-même, de cultiver le plus beau pour et avec ses concitoyens. Chaque territoire a légitimement le droit de s'émanciper, de prendre en main ses affaires publiques selon ses spécificités, de choisir sa voie de développement économique et social.

Un territoire ne peut partager que ses propres richesses : celles qu'il a su créer. Assumer une culture, promouvoir sa langue spécifique tout en maintenant la ou les langues communes, défendre des paysages, des savoir-faire, des savoir-être... c'est dans cette diversité que se crée la beauté du monde !

## **Quelle solidarité ?**

La « solidarité nationale ». Ah, quel beau refrain ! À chaque revendication autonomiste ou fédéraliste, les tenants du centralisme mortifère, dans ce monde global, nous opposent les louanges de cette solidarité nationale. La République française, dans sa forme jacobine et centralisée, une et indivisible, serait garante d'une équité sur le territoire. Aux revendications des régions, deux arguments fallacieux sont généralement employés, selon le contexte : les régions « riches » seraient « égoïstes ». Elles refuseraient redistribuer aux autres, et seraient quoi qu'il en soit trop petites pour une gestion autonome ; les régions « pauvres » ne pourraient pas s'en sortir toutes seules et seraient largement subventionnées. D'une manière générale, aucune région ne pourrait s'en sortir sans la tutelle de Paris ! Et c'est sous l'action bienveillante et bienfaitrice de l'État central que la France serait un pays équilibré, régi par le principe d'égalité des territoires.

Une rapide étude statistique démontre en réalité que la France est un pays très inégalitaire en Europe. Si l'on considère la différence de richesse entre les régions les plus et les moins aisées de chaque pays de la communauté européenne, la France se classe en tête avec un écart de 430 %. Cette différence s'explique par le niveau de vie des territoires d'outre-mer : l'île de France possède un PIB par habitant supérieur de 430 % à celui des habitants de Mayotte. Même, si l'on considère uniquement les régions de la France Métropolitaine, le pays demeure très inégalitaire. La région parisienne possède

toujours un PIB supérieur de 130 % à celui du Languedoc-Roussillon. L'Île-de-France fait cavalier seul en tête, puisqu'elle est aussi plus riche de 70 % de la seconde région, Rhône-Alpes<sup>16</sup>.

Ces réalités permettent de comprendre l'anomalie du poids de la capitale dans le PIB de la France qui baisserait de 15 % si l'on retirait l'Île-de-France du calcul<sup>17</sup>. Plus le pays est centralisateur, plus sa capitale contribue au PIB, signe d'un développement déséquilibré et d'un accaparement des richesses produites en périphérie.

À comparer à d'autres pays européens, l'Allemagne possède un écart similaire (138 %) qui s'explique par la réunification entre l'est et l'ouest. L'Italie est dans le même ordre de grandeur (153 %) avec une différence économique entre le nord et le sud bien connue, que l'État italien n'a jamais pu résoudre.

La centralisation n'est pas garante d'équité. Bien au contraire ! La concentration de tant de pouvoirs à Paris, l'éloignement entre les citoyens et le traitement des affaires publiques, tout cela génère une perte d'efficacité administrative, mais aussi de l'opacité, et inévitablement des abus et de la corruption. En quoi un cercle restreint peut-il concevoir les dispositifs qui seraient adaptés aux spécificités de chaque territoire ? Les inégalités économiques ne s'expliquent pas tant par une mauvaise redistribution, mais surtout par l'empêchement de prises d'initiatives dans les territoires, et l'impossibilité d'y développer des organisations adaptées.

Contrairement aux fausses idées répandues en France, le fédéralisme s'accompagne de mécanismes de péréquation. Cette redistribution ne se fait pas selon les injonctions d'un pouvoir central, dont on voit quotidiennement qu'il se détache de l'intérêt public. Elle se fait sur un mode coopératif, entre territoires qui décident collectivement quels liens, quels engagements et quels financements ils acceptent de mettre en commun pour cimenter leur union.

## Quelle Europe ?

D'année en année, la défiance envers l'Europe qu'on nous a imposée en piétinant un référendum qui s'y était opposé s'accroît. Les Anglais ont voté le Brexit. La Suisse et la Norvège, pays où règne la démocratie, refusent d'y adhérer (ce qui devrait poser questions...). Les exemples de résultats électoraux significatifs contre cette Europe sont nombreux en Italie, en Autriche, Pologne, Hongrie, et en France aussi. Des ras-le-bol qui peuvent souvent s'expliquer : une dérive de l'Europe ultralibérale, dans laquelle se sont immiscés de nombreux lobbies, jusqu'aux plus hautes fonctions, comme nous l'avons vu précédemment dans ce document. Dans le contrôle du pouvoir, la commission et les états nations se sont octroyé un rôle principal, au détriment des citoyens et de leurs représentants, les députés. Ainsi la Commission européenne décide trop souvent de ce qui serait démocratiquement inacceptable dans chaque territoire.

Mario Monti, ancien Président du Conseil italien, conseiller international de Goldman Sachs disait : « Ce que j'apprécie (NDLR : dans l'Europe d'aujourd'hui) c'est qu'elle soit à l'abri des aléas de l'humeur de l'électorat et qu'elle soit éloignée des contraintes électorales »

---

<sup>16</sup> Statistiques effectuées à partir des données d'Eurostat : Gross domestic product (GDP) at current market prices by NUTS 2 regions. Valeurs 2016. <http://eurostat.ec.europa.eu/>

<sup>17</sup> <https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/les-etats-europeens-vraiment-moins-riches-sans-leur-capitale-592695.html>

L'Europe étant le niveau le plus global, il s'agit aussi de celui qui semble le plus opaque... mais cette sensation n'est-elle pas issue du jeu malsain développé par la classe politique française et les médias, qui sont avant tout parisiocentrés ? Avez-vous remarqué que les opposants à l'Europe sont nettement moins invités dans la presse ?

Faut-il cependant jeter le bébé avec l'eau du bain ? L'Europe est le seul échelon administratif permettant des initiatives citoyennes européennes (ICE), mais aucun média français n'en parle ! Qui sait, en France, que les initiatives « Right to Water », « Stop Glyphosate », « Stop TIPP », « Minority SafePack »<sup>18</sup> ont été validées par un million de citoyens et obligent la Commission européenne à prendre les mesures correspondantes.

Quand on regarde qui a utilisé ses rares outils démocratiques que l'Europe met à disposition de ses citoyens, on constate que ce sont les citoyens qui ont été informés par leur pays respectif de l'existence de ces outils qui se les approprient, et cela démontre la forte demande de valeurs démocratiques.

Cela démontre aussi qu'un esprit européen est bien inscrit chez les citoyens européens. Il serait malheureux d'oublier le grand projet de l'Europe d'après-guerre. Une Europe pacifique, respectueuse des personnes et des peuples, unie tout en étant diverse, telle que le philosophe Denis de Rougemont l'avait dessinée.

Ce que souhaitent les populations, c'est tout simplement vivre dignement, manger sainement, protéger leurs proches, s'investir et se projeter dans l'avenir. La revendication d'une souveraineté populaire s'exprime aujourd'hui de plus en plus fortement. Elle s'oppose au développement d'un super-État technocratique européen. Pouvoir décider démocratiquement à chaque niveau territorial : commune, région, état, Europe n'est pas anti-européen. Au contraire, il s'agit bien de redonner cœur au projet fédéraliste de l'Europe des peuples et des régions.

## **Et l'opposition à ce système ?**

Le dispositif qui régit l'ensemble du système est tellement bien fait que même ce que l'on appelle l'opposition fait partie du système. Les seuls à être restés lucides sont des citoyens organisés sous forme de « mouvements citoyens » ou d'associations et les partis politiques régionaux, qui sont, peu ou prou eux aussi des mouvements citoyens tant s'y côtoient, en toute harmonie, des idées parfois opposées.

Hélas, ces mouvements n'ont pas eu, jusqu'à présent, l'idée de s'allier et de se structurer, essentiellement parce que le pouvoir ne les intéresse pas et que rentrer dans le panier de crabes des politiciens nationaux n'enchantait personne. Chacun s'est donc organisé pour que les idées qu'il défend soient prises en compte par des élus en espérant que ceux-ci les portent dans un projet de loi. Malheureusement, il faut constater que cette stratégie n'a pour ainsi dire aucune chance d'aboutir, car les valeurs défendues vont à l'encontre des intérêts des partis et de ceux qui les financent. Résultat, elles restent des attentes... et le resteront longtemps encore si rien ne se fait.

Quant aux partis politiques régionalistes, ils ne veulent pas du pouvoir, car, pour eux, le pouvoir central est aux antipodes des valeurs qu'ils défendent. Pour eux, le pouvoir doit s'exercer démocratiquement, au plus près des citoyens en respectant chacun, dans sa culture, sa langue et ses spécificités.

---

<sup>18</sup> <http://ec.europa.eu/citizens-initiative>

Ils ont appris à utiliser les failles du système pour élargir leur audience locale. Par exemple en se regroupant dans une fédération des partis régionalistes<sup>19</sup> qui leur a permis, pour la première fois aux dernières élections législatives de 2017, d'accéder au financement de la vie politique (50 candidats à plus de 1 % aux législatives). Même si cela a donné quelques moyens, notamment pour communiquer, le constat est là qu'il ne sera pas plus possible de changer quoi que ce soit.

En effet, la victoire des régionalistes corses et l'entrée à l'Assemblée nationale de trois députés avaient fortement réjoui les forces régionalistes et suscitées bien des espoirs. Hélas, malgré des efforts incroyables et une persévérance à toute épreuve de leurs trois députés, renforcés par le Breton Paul Molac, il leur a été impossible de changer quoi que ce soit tant les grands partis jacobins règnent en maître et se protègent. Il faut donc faire le triste constat que même en arrivant, par miracle, à faire élire des candidats régionalistes dans l'ensemble des circonscriptions des territoires où ces forces sont présentes, leurs idées seraient toujours minoritaires. Tout au plus, parviendraient-elles à obtenir quelques concessions.

Les partis régionalistes sont donc au même niveau que les mouvements citoyens. La défense de leurs idées, leurs actions militantes et leur militantisme acharné ne permettront au mieux qu'une modification du système à la marge, et les partis nationaux continueront à s'imposer et à favoriser ceux qui les financent.

Rien d'étonnant, donc, à ce que les extrêmes continuent à progresser, servant d'épouvantail pour permettre aux élus du système d'être réélus. À ce jeu, ils finiront un jour par s'imposer si la planète n'explose pas avant ou si une crise majeure ne vient pas stopper la folie dans laquelle nous vivons. On peut donc dire qu'il y a urgence !

---

<sup>19</sup> <https://www.federation-rps.org/>

## Comment sortir de cette réalité ?

La Constitution actuelle n'a pas été élaborée par le peuple. Elle a été modifiée par les partis politiques pour l'adapter à leur avantage, au détriment de la démocratie. Ainsi un candidat qui obtient 18,19 % des votes des inscrits (rappel : abstention, blancs et nuls à presque 25 %), avec une couverture médiatique incroyable, peut devenir Président de la République et imposer son programme, sans concession à ceux qui ne voulaient pas de lui. La France est le dernier pays à mettre en œuvre un système aussi archaïque.

Ce système ne parvient à se maintenir en place que parce qu'il n'a pas en face de lui des citoyens déterminés, structurés pour remporter les élections et changer la donne. Certains envisagent la violence d'une révolution ou misent sur une nouvelle crise, cette fois majeure, pour enfin pouvoir changer le système. Mais ces alternatives engendreront beaucoup de misère et de souffrances et, justement, c'est ce que nous voulons éviter.

Si nous rêvons d'une nouvelle société, nous ne voulons pas qu'elle s'instaure par la violence ou la souffrance. Faudrait-il alors créer un nouveau parti politique national ? Nous ne le pensons pas, cela ne servirait à rien tant ceux-ci se sont discrédités. Les citoyens qui font encore confiance aux partis politiques sont de plus en plus rares... Et faire un parti politique impliquerait de discuter d'un programme commun, ce qui sera long, difficile et se heurtera très vite à nos valeurs personnelles. Nous rentrerions dans le clivage gauche droite et sombrerions très vite dans les travers des partis en place... en restant dans le système...

Plutôt que d'avoir une vision politique, ce sont les règles du jeu qu'il faut viser : là, tout devient possible si l'on a la finesse et l'intelligence d'emmener les politiciens sur un autre registre. Ne proposer qu'une seule chose : changer ces fameuses règles du jeu ! Seuls des citoyens (théoriquement souverains) sont crédibles pour faire une telle proposition. **C'est pourquoi, nous lançons un appel à la création d'une initiative citoyenne portée par un maximum de citoyens, de mouvements citoyens existants, d'associations ou de partis politiques régionalistes.**

Voilà comment prendre ce système par surprise, sans révolution, sans crise majeure, et sans violence ! Unissons-nous, non pas pour proposer un programme politique, mais pour proposer, au travers de cette initiative citoyenne, une parenthèse démocratique, le temps de changer les règles du jeu.

Redonnons de l'espoir à nos concitoyens, et mettons de côté nos idées « politiques ». Qu'importe nos autres idées. Qu'importe d'où l'on vient, ce que l'on a voté avant, etc. **Unissons-nous le temps de parvenir à changer les règles du jeu.**

**La notion de « trêve politique » est cruciale ! Il s'agit de suspendre le temps du débat politique pour se focaliser uniquement sur la volonté de changer les règles du jeu !**

**La joute politique reprendra dès lors que les citoyens seront réellement en mesure d'arbitrer les débats. Tant que cela n'est pas fait, c'est la caste en place qui décidera pour nous.**

# Changer les règles du jeu

Les partis politiques français sont, sans exception, les héritiers du jacobinisme. Le centralisme et la démocratie représentative sont inscrits dans leurs gènes. Ce sont eux qui ont écrit les « règles du jeu démocratiques » actuelles et elles intègrent donc forcément ces valeurs de centralisme au détriment de la démocratie qui ne rime qu'avec la subsidiarité. Les édiles de ces partis politiques pensent, en toute sincérité, que, par une espèce de grâce divine, leur statut d'élu leur confère une puissance qui les rend, seuls, assez intelligents pour comprendre les problèmes du monde et les résoudre aux mieux, non pas de l'intérêt général, mais des intérêts partisans qu'ils incarnent. On comprend donc que rien ne peut les inciter à changer quoi que ce soit qui n'aille pas dans leur sens.

Au contraire, nous pensons que le pouvoir doit réellement appartenir aux citoyens, qu'il doit s'exercer au plus près d'eux et être le plus dilué possible pour éviter qu'une minorité ne puisse s'imposer. C'est pourquoi cette initiative citoyenne proposera seulement deux points, mais deux points qui changeront tout !

## 1. Passer de la démocratie représentative à la démocratie semi-directe

**La démocratie réelle (directe, semi-directe, participative) n'est pas une utopie !** Nous pouvons largement nous inspirer pour cela de nos voisins helvétiques, germaniques, autrichiens, belges... Disons-le clairement, passé les discours de propagande, la France n'a pas grand-chose d'une démocratie : ni contre-pouvoir, ni pétition officielle, ni référendum d'initiative populaire, ni proportionnelle réelle : aucun respect donc de la souveraineté populaire : ce en quoi consiste le fondement de la démocratie.

Rappelons que la démocratie semi-directe ne consiste pas à faire voter les citoyens sur chaque loi. Elle fonctionne avec des élus qui font le travail parlementaire, mais elle met des outils démocratiques à disposition des citoyens pour encadrer les élus :

- Le droit d'initiative pour proposer des lois — moyennant un certain nombre de pétitions (à définir), l'exécutif est obligé de prendre une proposition de loi en compte. S'il estime que la proposition n'est pas bonne, un vote est organisé pour que les citoyens décident ;
- le droit au référendum pour s'opposer à une loi — si une loi est votée, moyennant un certain nombre de pétitions (à définir), la loi est soumise à approbation des citoyens lors d'un vote ;
- toute modification de Constitution et les accords internationaux sont soumis au vote des citoyens.

La France, parmi ses grands penseurs a donné un des principaux théoriciens de la démocratie moderne en la personne de Montesquieu. Le paradoxe est que le principe fondamental de séparation des pouvoirs<sup>20</sup> est respecté dans de nombreux pays

---

<sup>20</sup> Concernant la séparation des pouvoirs, citons le cas exemplaire de la Suisse. Les trois pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire, sont séparés à tous les niveaux de l'Etat. Ce qui vaut pour la Confédération vaut aussi pour les cantons et les communes, le but étant toujours d'empêcher la concentration du pouvoir entre quelques personnes ou institutions et de prévenir les abus. Ainsi, dans chaque commune une assemblée législative vote les lois communales, indépendamment du conseil exécutif, qui est lui chargé de les mettre en œuvre.

<https://www.ch.ch/fr/democratie/federalisme/la-separation-des-pouvoirs/>

européens, mais aucunement en France. En effet, au sein de la cinquième République française, une très grande majorité des lois est établie par le gouvernement (exécutif), l'Assemblée nationale et le Sénat n'ayant quasiment qu'un rôle d'enregistrement. La justice est elle aussi placée sous le pouvoir de l'exécutif puisque le garde des Sceaux n'est autre que le ministre de justice.

## **Sans subsidiarité, point de démocratie**

La subsidiarité est le principe essentiel d'une démocratie. Elle consiste à laisser l'échelon le plus adapté prendre les décisions qui le concerne. Tout le contraire de la France, où Paris décide de tout.

La démocratie directe prend fondement sur de petits territoires. Le premier niveau est celui de la commune, et nous devons nous positionner pour les défendre. La commune, c'est l'endroit où on peut le plus facilement s'engager dans une démarche participative. Citons ici Alexis de Tocqueville : « C'est dans la commune que réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science ; elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir. »

Le second niveau territorial de démocratie, c'est la région. La région à taille humaine, et culturellement sensée, s'appuyant sur une identité forte et positive. C'est en ce lieu que devraient être prises la majorité des décisions concernant les politiques publiques, en dehors des questions régaliennes.

**Établir une démocratie semi-directe à chaque niveau institutionnel** est une nécessité absolue. Europe, État, région, commune, sans remettre en cause la nécessité d'avoir des élus, chaque niveau doit disposer des outils de souveraineté populaire que sont l'initiative populaire à valeur décisionnelle (qui permet aux citoyens de proposer une loi), le référendum (qui permet aux citoyens de s'opposer à une loi) et la proportionnelle réelle.

**Limiter la personnalisation du pouvoir à chaque niveau institutionnel** par des mandats tournants et non renouvelables afin de privilégier la *préférence continue de l'intérêt public au sien propre*<sup>21</sup>. Un élu ne dispose pas d'un pouvoir, il en a encore moins la propriété, il se doit simplement de le coordonner au nom de ses concitoyens.

**Favoriser les débats à chaque niveau institutionnel, donner des moyens aux partis, tout en évitant les monopoles.** L'activité politique doit s'exercer à tous les niveaux. Tout citoyen doit pouvoir s'impliquer dans un parti ou une association politiques sans subir le jeu des allégeances. Il doit être récompensé de sa participation par des résultats pratiques concernant l'intérêt public. Dans certaines situations, des collèges de citoyens peuvent être choisis par tirage au sort pour favoriser le renouvellement des idées ou pour valider les décisions des élus (en plus des outils évoqués ci-dessus).

**Établir une séparation des pouvoirs à chaque niveau institutionnel.** Séparer le législatif et le l'exécutif, c'est séparer celui qui décide de dispositions publiques (le maître d'ouvrage) et celui qui les fait exécuter (le maître d'œuvre). Ce mode de gouvernance est un principe de base du management de projets, reconnu aujourd'hui pour son efficacité. En termes de lutte contre la corruption, on peut comprendre l'importance de séparer l'assemblée qui va décider de travaux pour la collectivité, de celle qui va choisir les entrepreneurs. Répartir ces pouvoirs à chaque niveau, ramener un grand nombre de

---

<sup>21</sup> Expression issue de Montesquieu, L'esprit des Lois,, Première partie, Livre IV

décisions aux régions et aux communes, c'est éviter les concentrations de pouvoir, l'opacité et la corruption étatique qui va avec.

Ce sera à nos élus d'élaborer le projet final en prenant en compte l'ensemble des doléances. Le processus sera public et transparent. Obtenir la vraie démocratie sera le but... nos élus construiront le chemin pour l'instaurer.

La démocratie ne fonctionne correctement qu'avec la subsidiarité et la subsidiarité est incompatible avec le centralisme, elle ne peut s'avérer efficace qu'avec le fédéralisme.

## 2. Passer du centralisme parisien au fédéralisme

**Le fédéralisme est le modèle politique des pays qui réussissent et qui tirent leur épingle du jeu de la mondialisation. Le fédéralisme est le liant entre des États ou des régions selon une organisation coopérative. Promouvoir le fédéralisme, c'est tenir le principe qu'aucun territoire n'a le droit de tenir une position dominante vis-à-vis des autres.** Il s'oppose au jacobinisme, que l'on peut définir comme la variante métropolitaine du colonialisme. On peut projeter le fédéralisme comme modèle d'une Europe des régions. On peut aussi le projeter comme **une évolution humaniste pour la France**. Il faut rappeler, car ceci est malheureusement souvent omis dans l'apprentissage de l'histoire de France, que le fédéralisme fut le projet de Révolution de 1789. Projet inachevé, stoppé par la contre-révolution de 1793, en particulier par le putsch du 2 juin durant lequel les émeutiers de la commune de Paris arrêtaient les députés girondins, avant que ceux-ci soient guillotins, et que les troupes fédérales défendant plusieurs villes de province soient elles aussi défaites.

**Le fédéralisme implique la mise en place de péréquations financières consenties** entre les différents états ou régions. L'Europe dispose aujourd'hui déjà d'une première forme d'organisation fédérale. Il implique aussi la mise en place d'un échelon fédéral, rassemblant uniquement les compétences que les échelons « inférieurs » ont choisi de mettre en commun.

**Le fédéralisme s'appuie sur le principe de subsidiarité**, selon lequel une autorité centrale ne peut effectuer que les tâches qui ne peuvent pas être réalisées à l'échelon inférieur. Ce principe est très bien illustré par la phrase du sociologue et homme politique américain Daniel Moynihan : « Ne confiez jamais à une plus grande unité ce qui peut être fait par une plus petite. Ce que la famille peut faire, la municipalité ne doit pas le faire. Ce que la municipalité peut faire, les États ne doivent pas le faire. Et ce que les États peuvent faire, le gouvernement fédéral ne doit pas le faire. »

Le fédéralisme peut rassembler de petits et de grands États, laissant le droit aux populations de définir elles-mêmes les limites de leur territoire, c'est que l'on nomme le **fédéralisme différencié**.

### Des États dans l'État

Le fédéralisme permet aux régions de disposer d'un droit légitime pour une institution régionale, véritable État dans l'État, comme en Allemagne, en Suisse, aux États-Unis, etc., où chaque Länder, canton, states dispose d'une constitution, d'un parlement, d'un exécutif, d'un drapeau et d'un hymne.

**Ce principe politique, même s'il n'en porte pas toujours le nom, est mis en place dans des États très stables.** Citons encore une fois la Confédération suisse : De confédération, elle n'a gardé que le nom, la Suisse est un état fédéral. Chaque canton est

constitué en un petit État, disposant de sa propre constitution. Certains cantons sont même des Républiques. Chaque canton possède son pouvoir exécutif, composé de « conseillers d'État », l'équivalent de ministres français, puisqu'ils ont pleine charge pour leur territoire de la mise en place des politiques d'éducation, de santé, de transport, d'urbanisation, d'emploi... avec les finances qui correspondent puisqu'ils ont aussi la charge d'effectuer les prélèvements fiscaux. Les cantons suisses peuvent décider de transférer certaines compétences à l'échelon fédéral. Il s'agit donc d'un modèle démocratique ascendant, contrairement à la France, de tradition monarchique, dont l'État se donne le droit permanent de donner ou retirer des compétences au « mille-feuilles » administratif qu'il lui-même élaboré.

**L'autonomie de chaque région sous forme d'État, disposant chacun de sa propre constitution, de son drapeau, de son hymne, de son parlement, de son exécutif, n'est pas un égoïsme ou un repli sur soi dans le cadre de la démocratie directe et du fédéralisme. Au contraire, nous avons là les meilleures caractéristiques pour l'ouverture aux autres... des racines et des ailes.**

**Il est légitime et sain pour chaque territoire de chercher à s'assumer. Nos identités sont des réservoirs de richesse, d'émotions, d'énergies. C'est parce qu'elle est émancipée, qu'une population peut développer sa qualité de vie, aussi bien que son économie et donc ainsi limiter le chômage, éviter l'exode rural, favoriser l'intégration des néo-arrivants.**

Aucun territoire ne devrait souffrir d'une position dominante prise par un autre à son encontre. Ce qui est bon pour Paris ne l'est pas forcément pour la Corse ou le Limousin. Par son organisation jacobine et centralisée, la France a établi en direction des régions des schémas coloniaux, indignes d'une démocratie en faisant croire à une République une et indivisible, au mépris des réalités les plus élémentaires... Nicolas Sarkozy n'a-t-il pas soutenu que « quand on devient Français, nos ancêtres sont les Gaulois ! » ? Voilà qui a fait son effet en Guyane, en Martinique ou en Guadeloupe pour ne parler que de ces territoires.

Elle institue ainsi des statuts privilégiés aux grandes entreprises dont les sièges sociaux sont établis très majoritairement à Paris. Il est par ailleurs bien plus aisé aux personnes issues de l'élite jacobine de disposer de « facilités » inhérentes à la proximité du pouvoir.

C'est à partir des niveaux les plus « petits » : la commune, la région, que les citoyens pourront se réapproprier les affaires publiques et donc la démocratie. Chaque peuple de France devrait avoir légitimement le droit de définir sa propre constitution régionale, mais aussi d'établir ses propres limites territoriales selon un processus de consultation démocratique et d'autodétermination. Les liens entre les différents territoires seraient d'autant plus riches s'ils étaient consentis, selon le mode coopératif et non autoritaire du fédéralisme.

Cette volonté d'une France fédérale ne pourra cependant pas se faire en quelques mois. Les régions, et avec elles les communes, seront invitées à déterminer par elles-mêmes leurs frontières et leur constitution. Ce travail demandera du temps et au minimum la durée d'un mandat pour aboutir.

Nos élus, tout en gérant les affaires courantes, mettront tout en œuvre pour faire aboutir au plus vite et dans les meilleures conditions cette nouvelle réorganisation de la France.

C'est en fixant le cap qu'on peut prendre la bonne direction !

# Trois urgences pour sécuriser la démocratie

Comme nous l'avons constaté plus haut, la mondialisation permet aujourd'hui à de grosses entreprises d'imposer leur volonté aux états, ceci au mépris de toute démocratie. Les changements que nous voulons ne pourront perdurer que si l'ensemble du système se transforme pour remettre le citoyen au cœur des préoccupations.

C'est pourquoi, une fois que nous aurons instauré la démocratie directe et le fédéralisme, les citoyens, à travers leurs élus, seront invités, dans le cadre de débats nationaux et réellement démocratiques, à se prononcer sur les trois problématiques suivantes :

## 1. S'affranchir de la dette et du pouvoir financier

Le système monétaire mondial, dit de réserves fractionnaires, a donné aux seules banques commerciales le pouvoir de la création monétaire. Ceci est d'autant plus incroyable que la très grande majorité des citoyens du monde est soigneusement maintenue dans l'ignorance et croit que ce sont les dépôts qui font les crédits, alors que c'est exactement le contraire.

C'est par les effets induits de ce système inique et de raréfaction de la monnaie que la finance mondiale parvient à imposer ses volontés aux états, notamment les plus endettés, comme la France qui paye chaque année plus de 40 milliards d'euros d'intérêts aux banquiers qui ne font rien d'autre que de créer la monnaie à sa place. Quelle logique derrière ce système ?

On constate d'ailleurs que le régime grec s'applique déjà à la France et que les actifs du pays sont cédés à des intérêts privés : après les autoroutes, c'est au tour des barrages hydrauliques, des aéroports, etc.. Il est urgent de comprendre comment ce système a pu s'imposer au monde, qu'elles sont les conséquences qu'il engendre et, le plus important, comment en sortir.

Ça sera l'objet d'un premier débat très technique, qui ne sera possible que si la presse et les outils d'opinion ne sont plus aux mains de l'élite dirigeante<sup>22</sup> (voir le point suivant). L'idée n'est pas de proposer une solution toute faite, mais de lancer un débat de fond, honnête et sincère, pour permettre aux citoyens de comprendre dans quel système ils évoluent et pour leur offrir de nouvelles perspectives.

Ce débat pourra d'ailleurs être ouvert dès les campagnes électorales à venir, car le problème de la création monétaire participe à la confiscation de la démocratie.

## 2. Rendre le pouvoir médiatique indépendant et démocratique

**Garantir la liberté et l'équité d'expression.** Une institution ne peut être démocratique si sa population est sous l'influence de médias partiels, et dévoyés à des intérêts privés. Jean-Jacques Rousseau le disait : « jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal. »

---

<sup>22</sup> Il suffit de constater le déséquilibre de traitement dans la presse entre les initiants de Monnaie Pleine (<http://www.initiative-monnaie-pleine.ch>) et leurs opposants (élus et banquiers) en Suisse, pourtant un pays encore très démocratique, pour comprendre l'importance de la chose.

Le pouvoir médiatique doit faire l'objet de régulations publiques afin d'assurer la diversité et l'équité d'expression. Ces instances de contrôle doivent être indépendantes de l'exécutif. Elles doivent aussi s'exercer à chaque niveau institutionnel. Les lanceurs d'alerte doivent être protégés, et même encouragés.

**Déconcentrer les médias.** L'activité médiatique est indispensable pour l'activité citoyenne et la participation. Nous sommes convaincus qu'avec le fédéralisme, un grand mouvement de régionalisation de la presse (rappelons que chaque région se gérera elle-même...) se fera. Il faudra encourager ces mouvements et veiller à ce qu'il se fasse conjointement avec des mesures qui permettront de rendre la presse indépendante. Les contributions financières publiques aux médias doivent être rééquilibrées en faveur des régions, mais aussi de l'Europe, qui souffre d'un manque de transparence et de suivi.

**Régionaliser l'information.** Chaque territoire pourra enfin penser par lui-même et s'émanciper, tout en construisant en même temps une éthique de solidarité commune au niveau européen. Chaque culture, chaque langue est une richesse. Il est temps de reconnaître tout le mal fait par les politiques jacobines d'assimilationnismes et de développer des modèles d'information pérennisant la diversité des cultures et des langues régionales.

**Favoriser l'émergence de médias européens.** Sans journaux, télévisions, radios ou sites d'informations européens, comment donner corps à l'Europe dont nous rêvons ? Nous devons apprendre à penser au-delà du repli français auquel nous sommes habitués et donner corps à l'esprit européen.

En ouvrant le débat sur le fonctionnement et l'indépendance du « 4<sup>e</sup> pouvoir », son financement, son organisation, etc., nous permettrons aux citoyens de saisir l'importance de l'information et de se protéger pour accéder à une information honnête et diversifiée.

### 3. Rendre la justice réellement indépendante

Aucune démocratie ne peut fonctionner sans une justice réellement indépendante. Il est donc impératif de rendre la justice indépendante en France, tant en matière de désignation des juges et procureurs, qu'en termes de moyens.

Nos élus, encadrés par le nouveau pouvoir de décision des citoyens définirons le mode de fonctionnement de la justice avec cette nouveauté : une justice par région pour faire respecter les lois du parlement régional, et une autre au niveau fédéral pour les lois fédérales.

Doit-on arrêter les moyens en inscrivant la part du PIB qui revient à la justice ? Faut-il que les juges ou les procureurs soient élus par les citoyens ou les députés ? Les questions sont nombreuses et les avis divergents. D'où la nécessité d'un grand débat sur la question avant une décision prise sous le contrôle du peuple.

Si la justice fédérale est la même pour tous, la justice régionale pourra différer d'une région à l'autre tant dans ses textes que par sa mise en œuvre. Le temps où une autorité supérieure s'imposait à tous sera définitivement révolu.

## Concrètement, qu'est-ce qui est proposé ?

La proposition consiste à rassembler le maximum de citoyens autour de ce seul objectif de changer les règles du jeu. Certains devront être candidat et d'autres militer pour promouvoir notre initiative. Peu importe nos idées politiques, peu importe notre vision du monde si nous sommes d'accord pour obtenir la démocratie semi-directe et le fédéralisme. On suspend le temps des débats politiques pour se focaliser sur les deux changements !

Ça implique une organisation et une structure en mesure de porter cette initiative. Les partis régionalistes disposent d'une structure fédérale et d'une expérience des élections qu'ils proposent de mettre à disposition de l'initiative.

S'agissant d'une structure fédérale, elle serait donc en charge de porter logistiquement la mise en place des idées de l'initiative en dehors de toute autre considération, surtout politique.

Il est important de bien comprendre le principe fédératif : on travaille ensemble sur les points définis qui sont donc intégrés « localement ». Tout le reste ne relève que du niveau de chaque « fédéré » et ce n'est pas parce que l'on travaille en commun dans un cadre fédéral que cela octroie le droit à chacun de se mêler des affaires des autres. Au contraire, on considère cette différenciation comme une force et le moyen d'avancer ensemble... Une culture, notamment politique, à laquelle la France n'est pas du tout habituée.

L'initiative aura un nom que nous porterons ensemble (voir la proposition de nom ci-dessous), mais en aucun cas l'un de nos partis, de nos mouvements, associations ou simple citoyen ne pourra revendiquer un droit sur l'initiative ou se revendiquer d'en être seul à l'origine. Il s'agit d'un bien commun dont nous serons tous à l'origine et tous les porteurs.

- Cette structure permettra de collecter les dons avec une réduction d'impôts des deux tiers à la clé.
- Elle met à disposition son expérience dans l'organisation d'élections à l'échelon national et local.
- Elle dispose d'un accès à une base de journaliste nous permettant de toucher n'importe quel média ou journaliste (même si au départ très peu de nos communiqués auront de chance d'être considérés)
- Elle permettra, pour les prochaines élections législatives, d'obtenir le financement de la vie politique, qui pourra être répartie sur 5 ans, en fonction des voix obtenues lors de l'élection, entre les mouvements structurés ayant participé à l'initiative et ayant présenté des candidats selon des règles à définir, notamment pour les territoires où se côtoient plusieurs mouvements.
- Elle met à disposition une infrastructure web avec de nombreux outils open source (gestionnaire de projets, sites wordpress, outils de sondage et d'enquête, partage de connaissances, etc.).
- Le nom proposé pour notre initiative est « on reprend la main ». Ça reste une proposition. – Un site a été préparé <https://onreprendlamain.eu> on peut y voir le logo - Le hashtag sera : #onreprendlamain — Chacun peut désigner un ou plusieurs administrateurs — **Tant le nom de l'initiative, le nom de domaine, le logo ou le contenu sont des propositions qui peuvent être remises en question sans problème.** Ils ont le mérite d'exister et d'avoir déjà une base de travail.

- Au niveau local, chacun conserve son identité et ses valeurs. Simplement, on intègre l'initiative à notre communication, par exemple en essayant d'expliquer comment la démocratie directe et le fédéralisme permettront de porter les valeurs pour lesquelles on se bat ou simplement sous forme de rappel.
- Au niveau national, tous les mouvements figureront sur le site de l'initiative. Pour nos communications, on rajoutera systématiquement le hashtag #onreprendlamain et on rajoute le logo de notre initiative avec l'adresse du site.
- La stratégie de communication, la réalisation des supports (y compris le site internet si celui proposé ne convient pas) seront discutées entre les parties prenantes de l'initiative qui se seront déclarées.

## Plusieurs niveaux d'engagement possibles

Le rythme de la société dans laquelle nous vivons ne permet pas de dégager du temps pour un engagement citoyen, quand bien même on peut avoir conscience des changements nécessaires...

En lisant ces lignes, vous aurez peut-être envie de vous joindre à nous et de devenir candidat, de gérer un groupe, d'apporter vos compétences dans tel ou tel domaine, toutes ces énergies sont les bienvenues et indispensables à notre succès.

Mais vous serez peut-être aussi de ceux qui aimeraient bien faire plus, mais qui ont des contraintes professionnelles, familiales ou d'autres engagements qui limitent le temps disponible et demandent trop d'énergie pour pouvoir en consacrer encore à notre combat.

Sachez que le meilleur des soutiens, celui qui est aussi le plus essentiel, c'est celui du bulletin de vote. On peut avoir de nombreux dons, de nombreuses promesses, mais ce n'est qu'au moment du dépouillement que le pouvoir est attribué. Ce sont les bulletins de vote qui permettront de remettre la démocratie à sa place !

C'est pourquoi le premier acte que chacun pourra accomplir sera de s'engager moralement (nous croyons à la vertu de la parole donnée, il n'y a aucune contrainte juridique derrière l'engagement), via un simple formulaire, à voter pour les candidats ou les listes de notre mouvement aux prochaines élections. Cet engagement ne demande que quelques minutes, ne coûte rien et, pourtant, il compte énormément. Il sera d'abord un encouragement pour ceux qui s'investissent plus et nous permettra de mesurer concrètement la portée de notre initiative.

Certes, nous récupérons vos coordonnées, mais nous le faisons dans le seul but de mesurer le succès de notre proposition et nous prenons l'engagement formel de ne pas céder ou vendre le fichier dans le respect le plus total des règles du nouveau règlement européen en matière de gestion des données collectées. Ce n'est pas parce que vous vous engagez à voter pour nous que nous vous solliciterons, la souscription à la lettre d'information est là pour ça.

Ensuite, chacun pourra s'engager comme il le souhaite, à son niveau et selon ses capacités, son savoir-faire et ses envies. Un formulaire d'inscription est en ligne pour s'inscrire sur le site : <https://onreprendlamain.eu>. Vous y trouverez aussi des consignes et des informations sur notre initiative.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez appeler le 06 52 16 09 26 ou nous écrire à l'adresse postale suivante : Jean-François Mattler — 1 impasse des Barons d'Eptingen 68640 Waldighoffen. Nous verrons comment vous intégrer dans le dispositif.